- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor IV (2PS1314)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Equivalences		**Voir ci-dessous**	
Pilier B A - psychologie et éducation	**Cours: 1 ph**	**Voir ci-dessous**	9
Pilier principal B A - psychologie et éducation	**Cours: 1 ph**	**Voir ci-dessous**	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne, Semestre Printemps

Equipe enseignante

Antti Rajala (coordinateur)
Fabienne Gfeller
Léonie Liechti

Contenu

Le « mémoire de BA » consiste en une série de séances de séminaires ayant pour but d'accompagner l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:
- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. un entretien, une observation fine, une expérience pilote...), une analyse des données recueillies et une brève discussion ;
- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie dans des textes classiques en psychologie et éducation et/ou dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA, d'une longueur de 12'000 à 15'000 mots, défense orale de 20 minutes en session (l'étudiant.e. se présente 20 minutes avant l'horaire de son examen afin de préparer son examen oral).
Dates et modalités de remise des mémoires de BA :
Pour la session de juin 2025 : Date limite de dépôt :
- Version électronique, déposée sur Moodle : au plus tard le jeudi 15.05.2025, jusqu'à 23h59.
- Version papier, en deux exemplaires : au plus tard le vendredi 16.05.2025 à midi. Les versions imprimées sont à déposer à l'attention de l'enseignant.e, soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session d'août 2025 :
- Version électronique : le lundi 4 août 2025 (jusqu'à 23h59)
- Versions imprimées : au plus tard le mardi 5 août 2025, suivant les mêmes modalités que pour la session précédente.

Pour la session de février 2026 : 8 jours avant le début de la période d'examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes.

Pour chaque session d'examens, la non-remise du mémoire de BA, sans justificatif valable (soit un certificat médical valide) dans les délais impartis, entraîne un échec. L'étudiant.e ne peut donc pas se présenter à l'examen oral. Toute absence non justifiée entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e d'annoncer et justifier son absence.

Modalités de rattrapage

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la deuxième tentative.
L'étudiant.e repasse également l'examen oral.

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor IV (2PS1314)

Documentation

Lectures obligatoires du BA, bibliographie individuelle, divers outils déposés sur la plateforme Moodle

Pré-requis

Etre en dernière année du BA en psychologie et éducation

Forme de l'enseignement

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en 5 groupes d'une quinzaine de personnes, en s'inscrivant en ligne sur un lien transmis par l'équipe enseignante.
Le séminaire Mémoire de BA est organisé en 7 séances réparties sur deux semestres.

La première séance se déroule sous la forme d'une vidéo d'introduction disponible sur moodle. Elle sera mise en ligne durant la semaine qui précède la rentrée de septembre. Les dates suivantes seront annoncées dans cette vidéo, ainsi que sur moodle et sur pidho.

Sauf mesures exceptionnelles annoncées par la Faculté des lettres et sciences humaines, les séminaires et les examens ont lieu en présentiel.
A l'exception de la première séance, les séminaires ne sont pas disponibles en ligne (ni en direct ni en différé).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Défendre oralement et de manière synthétique son travail
- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur la question ou problématique choisie
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation
- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir la thématique choisie
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Gérer des projets
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique